Formation Monteur en installations thermiques

Posté par: formations-concours Publiée le : 12/11/2008 8:27:37

Le monteur en installations thermiques pose et répare tous les éléments nécessaires à l'installation complÃ"te d'un équipement sanitaire ou de chauffage. Il effectue le réglage, la mise en service, voire le dépannage des installations.Â

Description des tâches / conditions de travailSelon la taille des chantiers, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef de chantier, le monteur en installations thermiques procA de A la rA©alisation complA te des installations de chauffage ou effectue un travail spécifique de pose. Il met en place des générateurs de chaleur (chaudiÃ"res) ou de centrale de climatisation ainsi que tous les éIéments annexes de ces installations (pompes, vannes, régulation). Il lit et analyse les plans, choisit l'outillage et les matériels, réalise le tracé des canalisations et effectue les travaux précédant le percement et la fixation des éIéments (pompes, vannes). Il pose les émetteurs diffuseurs de chaleur (radiateurs, convecteurs, diffuseurs d'air). Il assure les dépannages et les réparations. Il peut aussi procéder aux installations de climatisation ou de ventilation, ainsi qu'aux travaux de calorifugeage. En général il travaille en équipe, sous abri, sur des chantiers de réhabilitation ou chez des particuliers. À L' activité comporte des déplacements fréquents sur des chantiers. Les horaires sont réguliers, mais les opérations de maintenance et de dépannage peuvent entraîner des dépassements. Le monteur travaille dans des positions parfois inconfortables. Il peut avoir à transporter des charges lourdes. L'activité exige le respect des normes de sécurité (branchement et installation des équipements). Le monteur est responsable de l'approvisionnement en fournitures et piÄ"ces d©tach©es. Il travaille le plus souvent dans des entreprises de chauffage ou des sociétés d'entretien Salaires / revenusLe salaire d'un monteur en installations thermiques débutant est de l'ordre du SMIC : 1 280 â,¬ brut par mois.

Evolution professionnelleLe monteur en installations thermiques peut évoluer vers un emploi d'ouvrier hautement qualifié en se formant sur le tas ou en passant le brevet professionnel (BP) monteur en installations de génie climatique. Par la suite, il peut devenir chef d'équipe, responsable de chantier ou encore s'installer à son compte comme artisan chauffagiste. Il peut aussi occuper des fonctions de technicien de maintenance qui nécessitent une qualification supplémentaire en électrotechnique et régulation. Etudes / formationsPlusieurs formations professionnelles existent dans le domaine des installations thermiques. Elles préparent aux diplà mes suivants:

- CAP installateur thermique, CAP monteur en isolation thermique et acoustique,
- -Â BEP techniques des installations sanitaires et thermiques.Â
- mention complémentaire (MC) maintenance en équipement thermique individuel (formation effectuée en 1 an aprÃ"s un CAP ou un BEP permettant une spécialisation),
- BP monteur en installations de génie climatique,
- Bac professionnel énergétique, option installation et mise en Å"uvre des systÔmes énergétiques et climatiques et option gestion et maintenance des systÔmes énergétiques et climatiques.

Ces diplômes peuvent se préparer dans le cadre d'un apprentissage ou de l'alternance avec un contrat de professionnalisationÂ